

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 13 mars 2015

Délibération n° 21-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte financier 2014 du Centre de Formation des Apprentis de l'Université de Bretagne-Sud.

Membres en exercice : 26 membres

Votes : 18

Pour :	18
Contre :	0
Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Dossier de présentation

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 24 mars 2015

Document mis en ligne le : 24 mars 2015